L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 DECEMBRE 1887. 61me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La, a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 8 DECEMBRE 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an $2 00
Renfermant deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$2 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par J. O. Landry, constable de la Quatrième Cour de Cité, à son entrepôt, coin Louisiana Avenue et de la rue Magasine—Un lot de meubles.

L'Alliance des fermiers du Sud des Etats-Unis.

Nous ne connaissons rien de grand, d'utile, de moralisateur comme l'Association—surtout quand elle repose sur un principe juste et poursuit un but noble. C'est le levier le plus puissant qu'il y ait; il pourrait soulever le monde, et il est, certainement, destiné à en changer la face. L'association ne date pas de nos jours, mais c'est notre époque qui l'a développée, perfectionnée, et elle en est la plus grande gloire. Trop longtemps, elle est restée le privilège des hommes qui travaillent en commun, auxquels il est facile de se communiquer leurs pensées, de combiner leurs actes, tels que les ouvriers des ateliers, les employés des maisons de commerce; elle a fait, jusqu'ici, défaut dans les campagnes, parmi les fermiers, les planteurs à qui elle serait, cependant, plus utile qu'aux autres professions, parce que leur situation les condamne, presque toujours, à l'isolement; parce que, habitant loin des villes, ils ont moins de moyens de se tenir au courant de ce qui se passe au-dehors—principalement des mouvements des marchés où se débattent leurs plus graves intérêts—autant de causes de faiblesse; autant de chances favorables qu'ils livrent aux hommes qui, naturellement, en profitent.

On ne s'étonne pas de voir l'association pénétrer parmi les agriculteurs, s'y développer.

L'Alliance des Fermiers n'est pas ancienne, mais elle a fait des progrès dans les dernières années; elle est, à cette heure, une puissance. Nous ignorons le nombre exact de ses membres, mais il doit être très considérable; les chiffres suivants le prouvent: 250,000 au Texas et 80,000 dans l'Arkansas, non compris des milliers d'adhérents dans le Missouri, le Kansas, le Tennessee, le Mississippi et autres Etats du Sud; c'est, comme on le voit, une institution particulière à notre section et l'on ne serait pas étonné qu'elle y regénérât l'agriculture et lui rendît son ancienne prospérité.

La Louisiane est peut-être l'Etat où elle a fait, jusqu'à présent, le moins de prosélytes, mais, avec le temps, elle a dépassé les frontières orientales du Texas, gagné nos campagnes et elle est en train de se propager dans nos paroisses de l'Ouest du Golfe aux limites de l'Arkansas, en attendant qu'elle envahisse celles du Centre et de l'Est, de façon à former une vaste confrérie, composée de planteurs et de fermiers, grands et petits, riches et pauvres, se donnant la main, se serrant les uns contre les autres, se soutenant mutuellement; une phalange armée, disciplinée, ne se laissant pénétrer d'aucun côté et capable de mettre la déroute dans le camp des adversaires. L'association compte déjà dans l'Etat 20,000 membres.

Pour donner aux Alliances le moyen de se multiplier, on a rendu extrêmement faciles les conditions de leur formation: il suffit de cinq, dix, quinze personnes, pour en organiser une—de sorte que le moindre petit village peut avoir la sienne autant que les centres les plus populeux de la campagne. Néanmoins, tout le monde n'a pas le droit d'y être admis; on n'y entre qu'en remplissant certaines conditions, bien déterminées d'avance: il faut être citoyen de l'Etat, depuis au moins six mois; il faut être fermier, ou travailleur de ferme, ou exercer un métier manuel qui a son utilité dans l'agriculture. En dehors de ces classes de travailleurs, l'association ne reçoit dans son sein que les instituteurs des écoles de campagne, que les médecins de campagne, que les ministres du culte de campagne. La moralité bien reconnue, à l'abri de tout soupçon, est encore une condition nécessaire, ainsi que des habitudes bien constatées du travail, la possession d'une industrie, enfin, la croyance en un Etre Suprême; il faut, enfin, justifier de sa qualité de blanc et être âgé d'au moins seize ans.

On sait combien les intérêts agricoles sont compliqués, combien ils occasionnent de froissements, de heurts; combien ils fournissent de matières à procès. L'Alliance ne permet pas que, dans ces cas, qui ne se produisent que trop souvent, les fermiers aient, de prime abord, recours aux tribunaux. Toutes les fois qu'une difficulté s'élève, elle demande que les intéressés essaient de régler leurs différends à l'amiable; s'ils n'y réussissent pas, ils doivent faire appel à l'arbitrage; chacune des deux parties choisit un représentant pour débattre la question en litige et les deux premiers arbitres en élisent, d'un commun accord, un troisième qui, en cas de l'impossibilité d'une entente, est chargé de décider.

Il y a, dans l'organisation des Alliances, une foule de détails de ce genre, sur lesquels nous ne pouvons insister, mais qui donnent une haute idée de la sagacité en même temps que de la portée d'esprit des fondateurs de l'Ordre. On sait, par exemple, que les choses de la politique et de l'administration de l'Etat et de paroisses exercent une grande influence sur les affaires en général, sur celles de l'agriculture en particulier. L'Alliance s'occupe de ces importantes questions, mais sans y mêler jamais le funeste esprit de parti. Elle veut l'égalité des droits pour tous; elle est l'ennemie de toute faveur, de toute préférence; elle ne veut pas que l'homme fasse la chasse aux emplois, mais que l'emploi aille chercher l'homme; elle s'engage à soutenir les fonctionnaires civils, toutes les fois que, pour maintenir la tranquillité et la bonne gestion des affaires publiques, ils ont besoin d'appui.

Le grand but de l'Association est de chercher à unir les cultivateurs afin d'arriver, par l'entente intellectuelle, par la mise en commun des efforts de chacun, à se créer des moyens de transport à eux, des marchés à eux, à éviter les frais qui absorbent les trois quarts, sinon la totalité des bénéfices, et à vendre leurs produits au consommateur ou au fabricant, directement, par eux-mêmes ou par le canal des agents de l'Ordre. Guerre au monopole! sus aux grandes compagnies qui se donnent le titre décevant de *Trust*, comme le disait, avant hier, M. Cleveland, dans son Message: tels sont les deux mots de ralliement de l'Alliance.

Ajoutons que l'idée fixe de l'association est d'arriver, peu à peu, à abolir complètement le système de crédit, qui—maintient elle—est la principale cause de la détresse où se trouvent la plupart des planteurs du Sud! C'est la première mesure à prendre. Tant que la dette pèsera sur l'agriculture, celle ci ne pourra prendre librement son essor. Comment veut-on que les fermiers se cotisent pour résister à leurs ennemis, à leurs exploiteurs, s'ils n'ont même pas les moyens de subvenir à leurs premiers besoins, à ceux de leurs familles? Doivent-ils réduire, pendant quelque temps, leur culture ainsi que leur train de maison, pour diminuer les avances qu'on leur fait, et, par conséquent, aussi, les intérêts qu'ils paient; il faut qu'ils se débarrassent du crédit qui les ruine. Le salut est à ce prix.

Un excellent fortifiant.—Le tempérament perd sa vigueur aux premières atteintes de la dyspepsie. Si la maladie n'est pas soignée dès son début, la perte de tissu musculaire l'aggrave. Le remède à prendre sans délai est un stomachique efficace. Il n'en est pas de comparable au "Hostetter Stomach Bitters" à cause de sa vertu de remplacer les tissus perdus par la non-assimilation de la nourriture. Il ne faut pas perdre de temps et commencer de suite l'usage de l'amer en question; qui prévient également la manifestation de certains accidents contribuant puissamment à maintenir l'estomac et les nerfs dans leur état maladif. Ce qu'il est urgent surtout de combattre, c'est la constipation et les affections au foie dont le "Bitters" vient facilement à bout. Il guérit la "malaria" et les désordres des reins, et rend aux convalescents les forces qu'ils ont perdues au cours de longues maladies.

Les médecins les plus éminents de l'époque recommandent le Pectoral-Cerise d'Ayer pour toutes les affections des Bronches.

Belgique.

Un grand meeting, auquel n'assistaient pas moins de deux mille personnes et auquel presque toutes les sociétés commerciales et industrielles du pays avaient envoyé des délégués, a eu lieu, le 21 novembre, à Liège, sous la présidence de M. le sénateur d'Andrimont bourgmestre de cette ville.

On a voté, d'acclamation, une résolution ayant pour objet de protester contre les tendances de l'inspection générale de l'artillerie à exclure l'industrie nationale de toutes les commandes de canons, pour donner le monopole de celles-ci à l'usine Krupp, et d'exprimer le vœu qu'il soit fait appel à la concurrence pour tout le matériel à affecter à la construction ainsi qu'à l'armement des forts de la Meuse. Dans les discours prononcés, les orateurs ont insisté sur trois points essentiels.

1. L'industrie belge est parfaitement capable de fournir, sous la direction des officiers d'artillerie, et avec le concours de la fonderie royale à réorganiser à Liège, des canons supérieurs même à ceux de l'usine Krupp, qui vit sur son ancienne renommée, laquelle ne repose que sur de simples allégations. 2. Pour que la neutralité de la Belgique ne soit suspecte à personne, elle doit être entière, complète, et, pour cela, l'armement des forts destinés à défendre cette neutralité ne doit pas être demandé à un des Etats par lesquels cette neutralité peut être menacée. 3. Il importe, au point de vue de la sécurité nationale, que la Belgique fasse ses canons chez elle, parce qu'en cas d'éventualité de guerre le pays voisin auquel elle les demanderait pourrait refuser de les lui fournir ou en retarder la livraison.

Les vœux de l'industrie nationale seront prochainement portés devant les Chambres. Le mouvement d'opinion en faveur des légitimes revendications de cette industrie est si nettement accentué qu'il y a lieu de croire que, malgré les résistances opiniâtres de l'inspecteur général de l'artillerie, M. Nicaise, et les dispositions du ministre de la guerre, le général Pontus, à subir l'influence de cet ardent avocat de l'usine d'Essen, le gouvernement devra mettre fin au monopole de celle-ci. Les commandes de canons étant mises en adjudication dans le pays, les aciéries belges soumissionneraient la fourniture de canons bruts, lesquels seraient usinés et parachevés à la fonderie royale de Liège, qui se prêterait très bien aux nouvelles installations nécessaires.

La Chambre des représentants belge a tranché, le 23 novembre, une question de droit communal en suspens depuis plusieurs années, et agitée tour à tour par la gauche et la droite quand ces partis ont passé au pouvoir. Il s'agissait de déterminer à nouveau le mode de nomination des échevins, qui concourent avec le bourgmestre à l'administration de la commune. La loi de 1836 remettait la nomination de ces fonctionnaires au roi, c'est-à-dire au pouvoir central. En 1882, le ministère libéral qui était alors aux affaires prit l'initiative de proposer certaines modifications à cette loi et, comme il avait introduit diverses réformes dans la législation scolaire et religieuse du royaume, comme il rencontrait d'obstinées résistances pour faire exécuter les nouvelles mesures, dans le sein des députations permanentes émanées des conseils provinciaux, le gouvernement s'était attaché alors à renforcer ses prérogatives en matière communale de façon à assurer la mise en vigueur de ses décrets.

Le hasard fit qu'à l'une des séances de la section centrale ou commission parlementaire chargée d'élaborer les modifications de la loi de 1836 les membres de la droite se trouvèrent en majorité. Ils profitèrent aussitôt de cette singulière occasion et changèrent de fond en comble le projet qui leur était soumis. Aux dispositions ayant pour but d'augmenter les moyens d'action du pouvoir central, on en substitua d'autres qui permettaient, au contraire, aux députations provinciales de faire prévaloir leur résistance et d'empêcher toute intervention active des gouverneurs et des représentants de l'Etat.

Naturellement, dit le *Temps*, le projet de loi ainsi remanié, contrairement aux vues de la majorité de la Chambre, fut laissé dans les cartons. Il a été repris avec certains amendements par le gouvernement actuel et par son parti qui, prévoyant le prochain retour d'un régime libéral, a cru prudent d'organiser d'avance, dans les provinces et les communes, la résistance aux mesures que ses successeurs pourraient édicter. Par l'article qui a été voté, la nomination des échevins, retirée au roi, est conférée aux conseils municipaux.

Cependant le gouvernement conserve le droit d'envoyer dans les communes récalcitrantes un commissaire spécial ayant pour mission, comme mandataire de la couronne, de faire prendre les mesures que le bourgmestre négligerait ou refuserait de prescrire pour l'exécution de la loi. Cette disposition, qui modifie dans une certaine mesure toute la portée du nouveau projet, répond à la préoccupation de la droite de ne pas se nuire à elle-même tant qu'elle sera au pouvoir. Elle compte, pour affaiblir plus tard l'effet de ce qu'elle a décidé hier, sur les traditions nationales, d'après lesquelles l'indépendance et l'autonomie des communes passent pour inviolables, sur le fait que les conseils municipaux ne peuvent être dissous, sur le fait encore qu'elle dispose à coup sûr de la majorité dans cinq conseils provinciaux du royaume. Le ministère actuel a donc fait passer une mesure pour ainsi dire à double fin, qui arme le pouvoir central tout en l'affaiblissant, qui fournit à la fois à la résistance et à la répression, et qui promet pour l'avenir une abondante moisson de luttes intestines, quand une majorité quelconque voudra imposer à la minorité n'importe quelle mesure législative, pour l'exécution de laquelle il faudra à l'Etat le concours des communes.

Italie.

Les journaux de Paris, du 24 novembre, nous apprennent qu'à la fin du mois, toutes les troupes destinées à renforcer le corps expéditionnaire d'Afrique arriveraient à Massouah.

A ce moment, le nouveau commandant en chef, général di San Marzano, disposera de plus de 20,000 hommes.

Le gouvernement n'estime pas que ces forces soient superflues.

Des renseignements qui lui sont parvenus il résulte, en effet, que le négus a réuni près de cent mille hommes, dont quarante mille sont armés de fusils au maniement desquels la plupart sont exercés.

Le général di San Marzano a l'intention de prendre une offensive vigoureuse dans les premiers jours de décembre.

Mais on craint que Ras-Aloula ne se prête pas à une bataille rangée et qu'il veuille fatiguer les Italiens par une multitude de combats successifs dans les montagnes, où la lutte lui est plus favorable.

Le 23, à la fin de la séance de la Chambre des Députés, M. Bonghi a annoncé qu'il interrogerait le gouvernement sur la pétition des catholiques italiens en faveur de la réconciliation de l'Italie et de la Papauté et sur l'opinion du Cabinet quant aux conséquences juridiques de cet acte.

On mande, de Berlin, au *Standard* de Londres:

"Le bruit court que le roi d'Italie est attendu, sous peu, à Berlin. Il voyagerait incognito sous le nom de comte de Monza.

"Ce bruit mérite confirmation."

Les germes de Scrofules, latents dans le corps humain, sont extirpés par la Salsepareille d'Ayer. Vendue par tous les droguistes.

Exposition de vins nouveaux à Bordeaux.

(Correspondance particulière publiée dans le *Temps* du 26 novembre.)

Bordeaux, le 24 novembre.

C'est cette après-midi que s'est ouverte l'exposition de vins de la récolte de 1887, organisée par la Société d'agriculture de la Gironde.

On s'en allait depuis quelques temps répétant partout, en France, à l'étranger, jusqu'en Amérique, qu'il n'y a plus de vignes dans la Gironde, que le vin de Bordeaux est passé à l'état de mythe et que celui qui se vend sous ce nom n'est pas récolté dans nos vignobles privilégiés. C'est cette calomnie, suscitée par une concurrence déloyale, ennemie plus dangereuse à elle seule que l'oïdium, le phylloxéra, l'anthracnose et le black-rot réunis, qui a décidé la Société d'agriculture de la Gironde, gardienne vigilante de la réputation de nos vins, à organiser une exposition publique dans laquelle on soumettrait à l'appréciation de tous les intéressés les vins venant directement de la propriété et récoltés en 1887. Elle a pensé qu'en faisant ainsi elle réagirait utilement contre l'opinion erronée que le département de la Gironde ne produit pas des vins comme par le passé, et prouverait qu'au contraire il en fait encore, et beaucoup et de très bons.

L'exposition est installée au Jardin public, dans les salles où la Société des Amis des arts tient chaque année son salon de peinture et de sculpture, salles mises gracieusement par la municipalité à la disposition de la Société d'agriculture. Quatorze cents propriétaires y ont envoyé, comme le règlement le prescrit, chacun au moins trois bouteilles, portant une étiquette qui indique le nom de l'exposant, le nom du crû et celui de la commune où il est situé, la quantité de barriques ou de tonneaux récoltés, et aussi, pour la plupart, le prix que demande le détenteur ou l'indication que la récolte est vendue.

Si l'on songe que ce chiffre de quatorze cents exposants—auxquels vont venir se joindre une centaine de retardataires—constitue environ le huitième du nombre total des propriétaires de vignes de notre département, et que les échantillons exposés représentent à peu près 200,000 hectolitres, on voit qu'il y a encore de beaux jours pour les amateurs de vins de la Gironde. Il est peu de départements, en effet, où l'on ait lutté avec plus de courage, d'intelligence, de persévérance, contre les divers fléaux qui, depuis quelques années, se sont abattus sur la vigne; certains points, il est vrai, sont demeurés indemnes du phylloxéra, mais ils sont bien rares, et presque partout il a fallu reconstituer. Tout les moyens connus ont été tour à tour employés. Le plus généralement adopté maintenant est la greffe sur cépage américain résistant, qui donne d'excellents résultats; mais avant d'en arriver là, que de luttes, que de misères.

Tant d'efforts réunis commencent à recevoir leur prix. Pour s'en assurer, il suffit de parcourir les longues rangées de tables à étagères qui entourent les salles, qui les coupent en long et en travers et qui toutes portent, en bas, des biscuits et des verres; au milieu, des bouteilles; en haut, les diverses indications que j'ai dites tout à l'heure.

Il n'y a qu'une façon d'apprécier le mérite d'une semblable exposition: c'est de déguster; aussi, vouloir par ces seuls moyens personnels en faire une étude complète, approfondie; tenter de goûter les quinze cents échantillons, ce serait impossible; aussi faut-il bientôt se résoudre à s'en rapporter aux étiquettes qui, d'ailleurs, n'ont cette fois aucun intérêt à nous tromper.

Je ne sais pas si les vins rouges de 1887 tiendront leurs promesses—le contraire arrive quelquefois;—mais tels qu'ils se présentent à cette exposition sans pareille, ils offrent tous les caractères d'une grande année; corps, chair, chaleur, couleur, velouté; ils paraissent absolument complets.

Dès neuf heures, ce matin, un jury, composé de soixante propriétaires, négociants et courtiers de vins, se réunissait sous la présidence du président de la Société d'agriculture et se partageait en sections pour procéder à la dégustation. Cette opération a duré deux heures, après quoi, les notes ayant été réunies, le jury a formulé, à l'unanimité, l'appréciation suivante:

"Les vins rouges de 1887 sont remarquables par une riche couleur, une grande netteté de goût, leur maturité et leur vinosité. Ils promettent d'être des vins d'excellente conservation, et l'on peut classer sans exagération parmi les récoltes de choix celle de 1887.

"Les vins blancs s'annoncent comme devant bien réussir; mais il est difficile de les apprécier encore, vu l'époque à laquelle ils sont livrés à la dégustation.

"La quantité récoltée en 1887, exceptionnelle dans quelques parties du département, est pleine de promesses pour l'avenir; elle peut être évaluée à une bonne demi-récolte."

Vous avez sans doute remarqué le passage du jugement officiel relatif aux vins blancs. Ceux-ci, en effet, non seulement récoltent plus tard, mais sont plus longs à se faire que les vins rouges. Ils ne sont pas encore *débourrés*, et il a fallu des circonstances tout à fait indépendantes de la volonté de la Société d'agriculture pour que, par ce seul motif, elle ne reculât pas son exposition de quelques semaines.

Cette après-midi, à partir de deux heures, les portes ont été ouvertes au public, qui est venu déguster en nombre; demain, toute la journée encore sera consacrée à la dégustation. Après quoi les vins restants seront mélangés et envoyés aux hospices. L'œuvre utile se trouvera ainsi doublée d'une œuvre bonne.

L'OPPOSITION DES SLAVES ET DES TCHÈQUES A LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'AUTRICHE.—On savait, depuis longtemps, que la politique extérieure de l'Autriche, d'entente intime avec l'Allemagne, qui a pour partisans dévoués les Hongrois, les députés de langue germanique et les Polonais du Parlement de Vienne, ne plaît qu'à demi à la plus grande partie de la population slave de la monarchie, et notamment aux Tchèques. Ceux-ci, qui ont eu longtemps à souffrir de l'oppression de leurs compatriotes allemands, qui considèrent avec une certaine envie le dualisme et la sorte de prépondérance que la Transleithanie a obtenue dans les affaires communes de l'empire, que des traditions de race rattachent au grand Etat slave du Nord, ont été accusés de tout temps d'avoir pour la Russie des sympathies dont leurs adversaires leur faisaient un crime.

Le 20 novembre, à une assemblée, M. Vasaty a blâmé, aux applaudissements de l'assistance, le manque d'initiative des Délégations, qui votent toutes les grosses sommes que leur demande le gouvernement sans oser même lui réclamer des explications complètes ou lui indiquer leurs désirs. Cela est naturel pour les Hongrois, qui obtiennent sans conteste tout ce qu'ils veulent, mais la Délégation autrichienne n'a pas à se féliciter de la politique que poursuit M. de Kalnoky. On exige sans cesse de nouveaux sacrifices de la partie cisleithane de la monarchie, on dépense la majeure partie des ressources de l'empire en armement de toute sorte, sans qu'on sache contre qui sont dirigés ces préparatifs hostiles, et parce qu'il plaît à M. de Bismarck de mettre la Russie aux prises avec l'Autriche, afin d'être libre de menacer la France.

C'est pour le même motif que notre gouvernement—a poursuivi—nous a entraînés dans une alliance avec l'Italie. Or, l'Allemagne et l'Italie sont les plus grandes ennemies de l'Autriche. L'une nous ruine par une guerre commerciale impitoyable, l'autre convoite une partie de notre territoire. La Russie, au contraire, contre laquelle nous nous sommes ligués, ne nous a jamais fait de mal et est venue à notre secours au moment du danger. C'est avec cette puissance qu'il faut nous unir, car nous ne pouvons exister que par cette alliance, à laquelle la France viendrait naturellement se joindre. Tout Tchèque, tout représentant des Tchèques, doit se déclarer franchement et hautement contre l'entente avec l'Allemagne.

Tel est le discours où se trouve exposé le programme de politique étrangère du parti des Jeunes-Tchèques. Ce parti énergique et actif est, sans doute—croit le *Temps*—appelé à rallier, avant qu'il soit longtemps, tous les représentants de la Bohème slave, et formera un appoint sérieux de la majorité gouvernementale. S'il se souvient alors de ses engagements d'aujourd'hui, il est possible—ajoute le grand organe de Paris—qu'il empêche, dans une certaine mesure, le gouvernement autrichien de maintenir telles quelles ses relations extérieures actuelles, qui, par une bizarrerie parlementaire qu'on a déjà remarquée, n'ont de défenseurs convaincus que parmi l'opposition allemande, la minorité du Reichrath.

Allemagne.

On commente, vivement, dans les cercles politiques de Berlin, l'ordre qui a été transmis aux manufactures d'Erfurt et de Spandau de reprendre et de pousser avec la plus grande rapidité possible la fabrication du fusil à répétition.

On fait aussi remarquer le contraste entre le langage des journaux officieux, au commencement du mois, et celui qu'ils tiennent aujourd'hui.

Il y a trois semaines, ils déclaraient que les études au sujet de fusil petit calibre étaient terminées, que ce fusil était adopté, et ils constataient la nécessité d'en doter au plus tôt l'armée allemande, afin que celle-ci ne se trouvât pas en état d'infériorité vis-à-vis des autres armées et particulièrement de l'armée française, déjà munie en partie du fusil de huit millimètres.

Maintenant ces mêmes journaux affirment que le fusil actuel ne le cède à aucun autre en usage dans n'importe quelle armée et qu'il n'est pas question de l'abandonner.

On conclut de ces faits que l'Allemagne ne veut pas, en cas de complications, être surprise en plein armement.

La *Post* de Berlin, du 25 novembre, publie un article belliqueux contre la Russie qui a été fort remarqué. Après avoir constaté que les droits de douane ont été de nouveau augmentés en Russie immédiatement après la visite du tsar à Berlin, elle ajoute que, si ce point peut être jugé de peu d'importance, on ne saurait passer sous silence la concentration de troupes qui se fait sur la frontière sud-ouest de la Russie. Une guerre entre l'Autriche et la Russie est à l'horizon.

On s'occupe, de plus en plus, en Allemagne, d'aérostation militaire. Il y a quelques jours, on a fait, dans les environs de Berlin, des essais pour savoir s'il était possible de mesurer, du haut d'un ballon, la distance qui sépare deux corps de troupe.

Ces essais n'ont pas donné les résultats qu'attendait le grand état-major général allemand.

D'après les informations des journaux, le projet de budget définitivement adopté, le 22 novembre, par le Conseil fédéral, se balance par 921 millions 689,000 marks en recettes et en dépenses. Les contributions matriculaires s'élèvent en outre à 212,670,000 marks.

Alsace-Lorraine.

Le 21 novembre, à deux heures, a été ouverte, à Metz, la session annuelle du conseil général.

Comme les années précédentes, M. Jannez, de Sarreguemines, a été élu président.

M. Ditsch, représentant du canton de Fénétrange, a exprimé le regret de ce que M. Antoine, député et conseiller général de Metz, ne puisse pas prendre part aux travaux du conseil.

Le conseil a renouvelé le mandat des onze députés du Landesausschuss nommés par le conseil d'Etat qui était expiré.

Dans la séance du conseil général de la Lorraine, le doyen, M. Ditsch-Finstingen, a proposé d'exprimer à l'empereur d'Allemagne les sentiments douloureux que la maladie du prince impérial inspire au conseil, et les vœux que cette assemblée fait pour la guérison du fils de l'empereur. La proposition de M. Ditsch-Finstingen a été adoptée à l'unanimité, et ce vote a été notifié par dépêche à l'empereur.

Le conseil général de la Basse-Alsace a procédé aux élections de la Délégation d'Alsace-Lorraine. Parmi les délégués réélus, figurent MM. Petri, député de Strasbourg au Reichstag, Fischbach, directeur du *Journal d'Alsace*, le baron Zorn de Bulach père, le baron de Schaenenbourg. Les membres nouvellement élus sont MM. Back, maire de Strasbourg et Adam, maire de Lauterbourg, à la place de MM. Pick et Nessel.

Le tribunal suprême de l'empire à Leipzig a fixé au 12 décembre les débats du procès de haute trahison intenté au nommé Cabannes, ancien employé à la présidence du département de la Basse-Alsace.

LETTRE DU SHAH DE PERSE AU SOUVERAIN PONTIFE.—Nous trouvons, dans l'*Osservatore Romano*, le texte français d'une lettre que le shah de Perse vient d'adresser au Souverain-Pontife à l'occasion du Jubilé sacerdotal de Sa Sainteté.

A Sa Sainteté, douée d'un naturel du Messie, élevée comme les habitants du monde céleste le Pape très vénéré et très illustre, qu'il puisse être assisté de la grâce du Seigneur.

Nous avons appris, avec joie, que Votre Sainteté, prenant en considération les cinquante années de son heureuse initiation dans le service sacerdotal, allait, avec la bénédiction de Dieu, célébrer son jubilé.

Eu égard aux relations amicales que nous entretenons avec la personne vénérée de Votre Sainteté, et en considérant la haute dignité de la Papauté qui est reconnue partout comme chef de la religion catholique, nous n'avons pas voulu laisser échapper une pareille occasion sans vous faire parvenir nos vœux et nos félicitations; il serait, en effet, inconcevable que dans cette circonstance d'un aussi agréable message où tous les regards sont tournés vers le Vatican, nous restions indifférents à cet égard, surtout quand il est constant que les rapports d'amitié ont été, depuis de longues dates, solidement établis entre les souverains de la Perse et la cour de Rome et que notre désir intime consiste à entretenir et à raffermir dans un parfait accord les bases de ces bonnes relations.

Nous avons appris aussi avec une grande satisfaction que, grâce à la sagesse et à l'intervention de Votre Sainteté, les différends survenus entre les diverses nations ont été aplanis et que la paix générale a été maintenue partout, et nous applaudissons—avec la bonne foi que tout le monde a dans la justice et dans la probité innées dans la personne vénérée de Votre Sainteté—aux résultats du triomphe qu'elle a acquis dans les difficultés qui ont été soumises à Son arbitrage.

Nous espérons qu'avec la grâce de Dieu, Votre Sainteté exercera encore pendant de longues années cette médiation désintéressée.

Fait dans notre palais impérial de Téhéran dans le mois de Redjeb 1304 (de l'Hégire) et dans la quatrième année de notre règne.

(*Suivent le sceau et la signature de Sa Majesté.*)

L'EX-IMPÉRATRICE EUGÉNIE.—D'après les informations du correspondant du *Times*, de Londres, à Bruxelles—informations que reproduisent les journaux de Paris, du 24 novembre,—l'état de l'impératrice Eugénie, qui se trouve actuellement à Amsterdam, continue à inspirer de sérieuses inquiétudes.

Au quartier latin:
—Mais, mon chéri....
—Allons, c'est bon, pas de discussion...
—Cependant, mon chat, de la discussion.... jaillit la lumière.
—De la discussion jaillissent les coups d'bottes si pas aut' chose.

Au quartier.... non latin:
—Fusilier Trifouillard, votre fusil n'est jamais clair; quand vous achetez des substances, vous devriez bien les choisir meilleures.
—Dame! major, je ne suis pas de dans.
—C'est ce qui vous trompe; vous y êtes pour deux jours de clou.... ça vous apprendra à mieux choisir votre tripoli et vos expressions.

La phthisie et la débilité générale. Les médecins ne s'accordent pas sur la valeur relative de l'huile de foie de morue et les hypophosphites; la première donne des forces et de l'embonpoint; les autres donnent des forces et agissent comme des toniques. Mais dans le Scott's Emulsion d'huile de foie de morue avec hypophosphites on trouve tous les avantages réunis et ses effets sont merveilleux. Des milliers de personnes qui n'ont éprouvé aucun résultat heureux en faisant usage d'autres remèdes ont été guéris par le Scott's Emulsion dont le goût est agréable et qui est facilement digéré, même par ceux auxquels l'huile de foie de morue fait mal.

Espagne.

Le ministre des affaires étrangères d'Espagne a reçu l'adhésion des puissances au principe d'une conférence destinée à reviser le traité de 1880 relatif au Maroc.

La revision portera principalement sur le droit de protection des indigènes conféré aux agents étrangers.

Aujourd'hui, les sujets du sultan, pour échapper à l'impôt de capitation ou à la justice marocaine, réclament de tel ou tel consul et, la plupart du temps, obtiennent la qualité de protégés.

Il y a là un abus auquel la conférence devra porter remède en limitant à certains cas déterminés le droit de protection.

La *Gazette officielle* de Madrid publie le décret de prorogation du traité de commerce entre l'Espagne et la Belgique. Le traité restera en vigueur jusqu'en 1892, date de l'expiration du traité entre l'Espagne et la France.

On annonce la mort du général Echagüe, comte de Serrallo, à l'âge de soixante-douze ans. C'était un des plus brillants officier de l'armée espagnole. Après avoir pris part à une trentaine de combats au Maroc, il gagna la dignité de grand d'Espagne.

Le défunt s'est toujours tenu à l'écart de toute action politique et remplissait, pendant ces derniers temps, les fonctions de général-commandant du corps royal des hallebardiers.

M. Léon Castillo, le nouvel ambassadeur d'Espagne à Paris, est parti le 21 novembre, par le Sud-Express. Le ministre des affaires étrangères et de l'intérieur, ainsi que le haut personnel de ce dernier ministère, l'ont accompagné à la gare.

NOUS AVONS ANNONCÉ AU PUBLIC!
Il y a quelques jours, que nous avions conclu l'achat,
Pour du Comptant, de Deux Stocks de Banqueroutes Entiers
Consistant en Habillements et en Pardessus pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants.
Nous informons nos clients et le public en général que ces marchandises sont maintenant sur nos comptoirs, et seront vendues sans égard aux prix de manufacture.
Nous invitons nos amis et nos clients à nous rendre une visite et à juger par eux-mêmes des grands bargains que nous leur offrons.
C. LAZARD & Cie.
Les marchands renommés de Vêtements Confectionnés et de Chapellerie.
Nos 29, 31 et 33 rue du Canal, 2, 4 et 6 rue North Peters.
Echantillons et instructions pour mesure envoyés sur application dans toutes les parties du pays, gratis. 24 oct—87 1 an—dim mar jeu sam.

MAINTENANT A LA DISPOSITION
D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
1nov—3m—mar jeu dim.

Mme J. DEJAN,
COIN QUARTIER ET DAUPHINE,
MARCHANDE DE MEUBLES.
Appelle l'attention de ses nombreux clients et du public en général sur le
RENOUVELLEMENT COMPLET DE SON STOCK
qu'elle vient de terminer. Elle est à même de vendre à des
CONDITIONS FACILES ET A PRIX MODÉRÉS.
Achetant elle-même tous ses meubles au comptant et n'ayant pas de loyer à payer, elle est en mesure de vendre à meilleur marché que les autres marchands. 20 oct—3m—Mar.Jeu.Dim

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous ouvrages faits sur commande.

G. R. PRESTON, Président. J. G. DEVEREUX, Vice-Président. C. PALFREY, Caissier.
Hibernia National Bank,
UNITED STATES DEPOSITORY,
15nov—1m 14 RUE DU CAMP.

LOUIS FRIGERIO,
OPTICIEN,
161 ..... Rue du Canal 161
Grand choix, dans tous les genres d'instruments d'optique, de mathématiques et d'arpentage: lunettes, pince-nez, télescopes, astrolabes, thermomètres, baromètres, saccharomètres, lorgnons, compas, instruments de marine, etc., etc., le tout provenant des premières fabriques. Réparation générale, à bon marché de tous les instruments ci-dessus. Poses de verre à lunettes, etc. etc. 9oct—1an—DimMar—Jeu.

VINS SANS RAISINS SECS, MAIS AU NATUREL, NOUVELLE INVENTION.
Notre instruction contenant toutes les recettes complètes détaillées simplement pour faire soi-même, sans ustensiles particuliers, VIN ORDINAIRE ROUGE et BLANC aussi bon que ceux de France ainsi que PORTO, VERMOUTH, Etc., est envoyé franco pour le prix de $1 00.
Le vin fait d'après nos procédés et avec nos produits revient à 25 cents le gallon; étant absolument le même que le naturel, il peut subir n'importe quelle analyse.
FRANCO-AMERICAN CHEMICAL & ŒNOLOGICAL PRODUCTS CO. (Limited)
94 West Brookline st. Boston (Mass.)
Seuls propriétaires des droits de l'inventeur pour toute l'Amérique du Nord.
25 sept—1an

LA Société existant entre Staenglen & Muller, de cette ville, est ce jour dissoute d'un commun accord. L'actif et le passif étant pris par M. G. E. Staenglen, les affaires seront continuées comme par le passé par M. G. E. Staenglen en son nom. M. L. F. Serje continuera de signer par procuration.
Nouvelle Orléans, 1er décembre 1887.
6 déc—3 f.

Portraits au Crayon
J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov—

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
34 Rue Royale, N.O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 24 mars—

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
34 ..... Rue Bourbon 34
Entre Douane et Bienville Nlle-Orléans.
22 oct—3 mois.

Prof. CYRILLE C. THEARD,
No 59 1/2 Union, 3e District.
Leçons chez lui de 9 heures à 10 heures du matin et de 6 heures à 9 heures P. M.
Français, Anglais, Volapük, Tenue des Livres, etc. 14 oct—

Gages. Gages, Gages.
JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par elles, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI, 19 décembre 1887, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.
P. S.—La vente commencera LUNDI, 19 décembre 1887, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier.
8 déc— J. ANGLADE.

A louer.
UN MAGASIN, 63 rue de Chartres, entre Conti et Bienville, $30 par mois. S'adresser 138 North Rampart. 27nov—1 sem

Collège d'Orléans.
240 Rue Royale, entre St-Philippe et Ursulines.
W. E. ROBERT, Directeur.
Ouverture le 1er septembre 1887.
Cours classique et commercial.
Prix pour externes de $2 à $4 par mois.
Prix pour internes (à un nombre limité) pension et enseignement, $16 par mois.
Classe du soir de 7 à 9 heures.
3 nov—1m JeD

Christmas on Wheels.
Bicycles, Tricycles, Velocipedes,
Goat Wagons, Sulkies and Harness,
Baby Carriages.
Whips, Robes, Blankets, Rugs, Etc.
At R. P. RANDALL'S
Carriage and Harness Repository,
54 and 56 Baronne St.

DU PUBLIC.
LISTE DES PRIX DE
T. ENGELBACH,
POUR L'ANNÉE 1888.
MÉDICAMENTS HOMŒOPATHIQUES, ETC.,
PURS ET DIGNES DE CONFIANCE.
LES PRIX NOUVEAUX COMMENCENT A PARTIR D'AUJOURD'HUI.
—VOYEZ—
Les prix modiques ci-dessous.
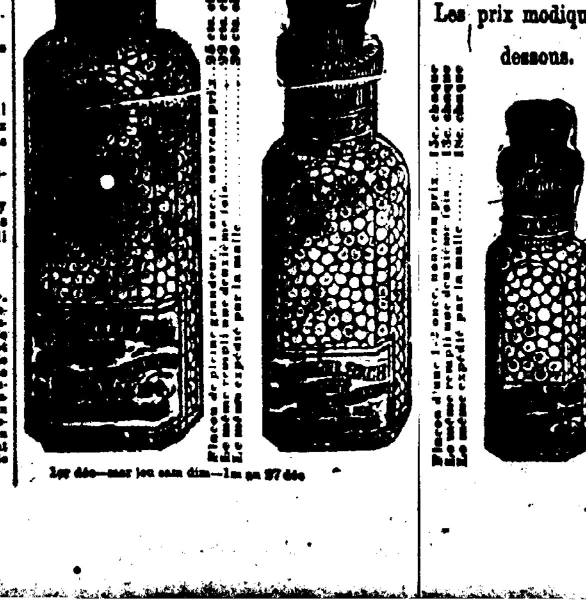
1er déc—mar jeu sam dim—1m au 27 déc

Rien de nouveau sous le soleil!
POURTANT C'EST LE DIRE DE TOUS,
POUR ACHETER A BON MARCHÉ
—DES—
HABILLEMENTS TOUT FAITS
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS,
ALLEZ CHEZ
M. LION & CIE
Vous aurez des CHAPEAUX dernières modes
MOITIÉ PRIX.
LINGE DE DESSOUS, CHEMISES, COLS, ETC., VENANT D'ETRE REÇU.
Le tout sera vendu au-dessous de leur valeur réelle, pour réaliser.
195, 197 et 199 DÉCATUR, COIN STE-ANNE, en face du Marché Français.
1 déc—1m

AVIS!
LE GRAND TIRAGE SEMESTRIEL,
CLASSE M,
—DE LA—
Loterie de l'Etat de la Louisiane,
—Aura lieu—
MARDI, 13 Décembre 1887,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE
Sous la direction des
Généraux G. T. BEAUREGARD et J. A. EARLY.
Le tirage commencera à 11 heures du matin.
GROS LOT $300,000
Billets entiers $20
Coupons en proportion.
2 déc—

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.
Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud Ouest des Etats-Unis.
Abonnement: $2 50 par an.
Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 109 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, La. 16nov—

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE.
379 ..... RUE DECATUR 379
21 avril—1 an Près le Marché Français

COKE! COKE!
Nous avons un grand approvisionnement de
COKE!
Nous sommes en mesure d'exécuter les commandes pour les fonderies, restaurateurs, familles et le commerce.
ALA. COAL & COKE CO.
54 RUE CARONDELET.
1er déc—1m. Téléphone 268.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modèles et des genres les plus nouveaux en Crête, Guipert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne,
Corticine, Toile Cirée
Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie d'Etoffes pour Rideaux.
25 sept

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon 17fév—1anPP.

Le brick italien, Peppino, capitaine Cafiero, de Marseille, commencera son déchargement MERCREDI, le 7 courant, au poteau No 18 pied de la rue Hôpital, 2me district.
Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune marchandise ne sera livrée sans un ordre des consignés, lequel ne sera donné que sur paiement du fret, et aucune réclamation ne sera reconnue à moins d'être faite et constatée sur la levée.
BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni les consignataires du brick italien, Peppino, de Marseille, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit brick.
BASSETTI & XIQUES,
6 déc—3f 67 et 69 rue Decatur

Perdu,
DU 20 au 30 novembre, 2 BONS dits: "Crossman Extended City Bonds", de $1,000 chacun; ancien numéro 2393, nouveau numéro 2180, $1,000; ancien numéro 2690, nouveau numéro 1222, $1,000. Le paiement des coupons d'intérêt a été arrêté. La personne les rapportant au bureau de la *Gazette Allemande* sera libéralement récompensée et aucune question ne sera posée. Avis est donné au public de ne pas les négocier. 5déc—3t

AMUSEMENTS.

Théâtre de l'Opéra.
FRÉDÉRIC MAUGÉ, Administrateur-gérant.
Jeudi soir, 8 décembre, à 7 h. 30,
Onzième soirée fashionable de souscription,
ROBERT LE DIABLE,
Grand opéra de Meyerbeer, en 5 actes.
Robert ..... Mons. Berger.
A la Grande Matinée de dimanche,
Les Mousquetaires au Couvent.
— déc—

Théâtre Faranta,
—La semaine commençant le—
LUNDI, 5 DECEMBRE,
Le mélodrame romanesque à grand spectacle
PASSION'S SLAVE,
Représenté avec de nouveaux et élégants décors.
LE CYCLONE QUARTETTE.
Lundi, 12 déc—GEO. C. MILN.
4 déc—

ROBINSON'S MUSEUM ET THEATRES.
Ouvert tous les jours de 11 a. m. jusqu'à 10 p. m.
Nouvelles attractions, les anciennes retenues.
La créature la plus grande et la créature la plus petite dans l'univers.
Théâtre No 1—Brook's Folly Company.
Théâtre No 2—Prof. Robert Nickle Nicromancer.
Admission—10 cents.
4déc—

AMUSEMENTS.

AVIS SPÉCIAL.
UNE REPRÉSENTATION SEULEMENT!
La magnifique
EVANGELINE
DE RICE,
—AU—
GRAND OPERA HOUSE.
DIMANCHE SOIR, 4 DEC!
MODJESKA ..... 5 décembre.
1 déc—4f

GRAND OPERA HOUSE.
(Rue du Canal)
D. BIDWELL ..... Directeur.
Commençant Lundi 5 Décembre 1887.
MODJESKA!
Dans le répertoire suivant:
Lundi—"Adrienne Lecouvreur." Mardi—"As You Like It." Mercredi—"Mary Stuart." Jeudi soir—"Twelfth Night." Jeudi matinée—"Dona Diana." Vendredi—"Much Ado About Nothing." Samedi matinée—"Camille." Samedi soir—"Roméo et Juliette."
Prix des places pour l'engagement: Orchestre and orchestre circle, $1 50. Balcon réservé, 1 00. Balcon, 50 cts. Galerie, 25 cts.
Vente des sièges ouvert jeudi 1er décembre.
Dimanche 11 décembre—CLIO. 29nov—

Théâtre St-Charles de Bidwell.
RUE ST-CHARLES.
Pour une semaine seulement, commençant Dimanche, 4 décembre.
Matinées habituelles.
Carleton Opera Company.
Dimanche et Lundi Soirs et Mardi en matinée,
THE MERRY WAR.
Mardi et Mercredi Soirs et Samedi en matinée,
NANON.
Jeudi, Vendredi et Samedi Soirs,
ERMINIE.
Les prix réguliers du théâtre restent toujours.
Dimanche, 11 déc—HELD BY THE ENEMY
3déc—

Académie de Musique de Bidwell.
Rue St-Charles.
Commençant Dimanche, 4 Déc.
Matinées Mercredi et Samedi.
—Engagement des favoris de Boston—
WILLIAM REDMUND
—ET—
MME THOMAS BARRY
Et une troupe d'artistes de drame, dans
RENE!
Une pièce à grand spectacle.
Dimanche, 11 déc—Hermine, ou la Croix d'Or.
3 déc—

DENTISTES.

Extraction de dents sans douleur.
Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.
G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St-Charles et Camp.
Venez examiner mes modèles, venez informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

Pianos Fortés Améliorés
—DE—
MASON & HAMLIN.
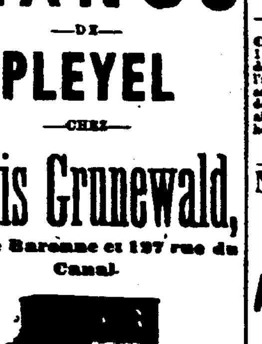
Méthode améliorée d'accorder qui ne se trouve pas dans les autres pianos, déclarée par des juges, la plus grande amélioration du siècle.
Qualité parfaite des sons, tenue ... surtout par leur durée qu'aucun autre piano ne possède. Chaque instrument est accompagné d'une garantie.
Pianos-célèbres Mathushek, Weber et autres; Orgues de Mason, Hamlin et Estey.
Instruments en cuivre de tous genres. Musique en feuilles. Prix les plus modiques. Conditions les plus faciles.
P. WERLEIN,
La plus grande maison de Pianos,
135 rue du Canal, N.-O.
30 nov 87—au 13 nov 88

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 Rue Baronne et 127 rue du Canal.

Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway,
Sohmer,
Knabe,
Behr,
Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en
Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS.
1er oct87—1an

Avis spécial.
Nouvelle-Orléans, 2 décembre, 1887.
Toutes les personnes ayant des réclamations contre, ou qui doivent à la succession de feue dame ELÉONORE POCHELU, voudront bien les présenter et faire un rapport sans délai au soussigné, exécuteur testamentaire.
JAMES FAHEY,
162 rue Common.
3 déc—1sem

Bureau de la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans, No. 3 rue Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 7 décembre 1887.—Conformément à la section 2 article IV de la charte, une élection de douze directeurs pour servir pendant l'année suivante aura lieu au bureau de la compagnie, LUNDI 26 décembre 1887, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
JOS. A. MINCKS, Secrétaire.
7déc au 26 inclu.

Bureau de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, 3 1/2 rue Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1887.—Conformément à la section 2 de l'Article 6 de la Charte une élection de douze directeurs pour l'année prochaine aura lieu au bureau de l'Association, LUNDI 26 de ce mois, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
GEO. LANAUX, Jr.
6déc—6 au 26 Secrétaire.

Bureau du New Orleans City and Lake Railroad Co.—No 102 rue du Canal (au 2me étage)—Nlle Orléans, 4 déc. 1887.—Avis est par le présent donné qu'une élection de Douze Directeurs pour servir pendant l'année courante de la compagnie le LUNDI, 19 décembre 1887, entre 11 heures a. m. et 2 heures p. m. Le livre de Transferts sera fermé dix jours avant la date de l'élection.
W. E. LEVERICH.
4déc—4 au 19 in. Secrétaire.

Compagnie d'Assurance du Peuple, en liquidation—No 12 rue Carondelet—Nlle Orléans, 3 décembre 1887.—Toutes les personnes qui doivent à cette Compagnie sont priées respectueusement de s'acquitter entre les mains des soussignés liquidateurs, au bureau de la Compagnie, dans les trente jours qui suivront cette date. Les personnes ayant des réclamations contre la Compagnie sont également prévenues de vouloir bien les soumettre, pendant les délais ci-dessus au bureau de ladite compagnie pour qu'elles soient dument examinées et enregistrées.
M. ABASCAL,
DAVID HUGHES,
ALPH. WALL,
4 déc—30 jours Liquidateurs.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, No 188 rue Gravier—Nouvelle-Orléans, le 27 novembre 1887.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie, pour l'année courante, aura lieu, à ses bureaux, LUNDI, 12 décembre 1887, de midi à 2 heures.
LOUIS BARNETT,
27nov—27 au 12 déc Secrétaire.

New Orleans Canal and Banking Company.—Nouvelle-Orléans, le 19 novembre 1887.—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Institution, qui devront servir pendant l'année suivante, aura lieu au local de la Banque, angle des rues Camp et Gravier, LUNDI, le 12 décembre (étant le second lundi de décembre, ainsi qu'il est prévu par la charte), de midi à 2 heures P. M.
EDW'D TOBY, Caissier.
22 nov—au 12 déc inc

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoman.
BUREAUX PORTIÈRES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.
4 oct—1 an

HOP KEE & CO.,
—Marchands de—
Articles japonais et chinois, mouchoirs de soie, curiosités de tous genre.
Tous ces articles sont nouveaux et arrivent directement de la Chine et du Japon.
38, RUE ROYALE.
20 nov—1 mois

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 7 DECEMBRE—CLASSE No 390
Tirage de 4 heures P. M.

1re Roue	2me Roue	3me Roue	4me Roue	5me Roue	6me Roue	7me Roue	8me Roue	9me Roue	10me Roue	11me Roue	12me Roue	13me Roue	14me Roue
15	3	22	35	6	1	71	69	5	46	45	29	56	31

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 7 décembre 1887—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
D. A. WILSON
W. P. PINCKARD.
Commissaires.

Les places de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps de ... [illegible]